

Septembre 2020

Chers membres ASHRAE et distingués invités,

Dans un contexte où les grands rassemblements seront difficiles à réaliser, l'ASHRAE Québec est fier de vous présenter ces fameuses conférences dans une nouvelle formule webinaire sur l'heure du lunch ! Les formations auront lieu les premiers lundis de chaque mois, de 12h à 13h.

Les webconférences seront offerts à des tarifs très avantageux, et donnerons droit à une heure de formation continue de l'OIQ (**seules les personnes inscrites pourront recevoir le certificat de participation**).

Comme toujours, les conférences de l'ASHRAE traitent exclusivement de sujets directement reliés à la mécanique du bâtiment. C'est un excellent moyen pour votre entreprise de se maintenir à jour dans une industrie en constante évolution, et d'offrir à vos clients des solutions d'ingénierie à la fine pointe de la technologie.

Les forfaits corporatifs de l'ASHRAE vous permettent d'acheter un groupe de billets à tarif réduit et d'encourager vos collègues à y participer. Les forfaits de groupe peuvent être utilisés par n'importe quel membre de votre organisation et lors de toutes les vidéoconférences de l'année. Ils peuvent être utilisés par des non-membres, et même être offerts à vos clients !

Forfait	Coût incluant le certificat de formation
Forfait individuel – Membre ASHRAE	20.00\$ par vidéoconférence + taxes
Forfait individuel – Non-Membre ASHRAE	30.00\$ par vidéoconférence + taxes
Forfait individuel – Étudiant	10.00\$ par vidéoconférence + taxes
Forfait Groupe – Les connaisseurs	200.00\$ pour 10 inscriptions + taxes
Forfait Groupe – Les connaisseurs engagés	250.00\$ pour 10 inscriptions + taxes
Forfait Groupe – Les experts CVAC	400.00\$ pour 20 inscriptions + taxes
Forfait Groupe – Les experts CVAC engagés	450.00\$ pour 20 inscriptions + taxes
Don au fond de recherche	Au choix

Pour l'instant, seules les conférences suivantes sont prévues en formule webinaire : 5 octobre 2020, 2 novembre 2020, 7 décembre 2020 et 11 janvier 2021 (il est possible d'autre conférence ci-ajoute si la situation entourant la COVID ne nous permet pas de reprendre les soupers en présentiel).

Les forfaits de groupe sont transférables, mais ne sont pas remboursables.

FORMULAIRE D'ACHAT DE FORFAIT DE GROUPE 2020-2021

Nom de l'organisation : _____

Courriel (pour envoi billets) : _____

Forfait « **Les Connaisseurs** »
- Dix (10) billets interchangeables pour les quatre vidéoconférences ;
Prix du forfait : 200.00 \$ + 10.00 \$ (TPS) + 19.95 \$ (TVQ) = **229.95 \$**

Forfait « **Les Connaisseurs engagés** »
- Dix (10) billets interchangeables pour les quatre vidéoconférences ;
Don de 50.00 \$ au fond de recherche de l'ASHRAE ;
Prix du forfait : 250.00 \$ + 12.50 \$ (TPS) + 24.94 \$ (TVQ) = **287.44 \$**

Forfait « **Les Experts du CVAC** »
- Vingt (20) billets interchangeables pour les quatre vidéoconférences ;
Prix du forfait : 400.00 \$ + 20.00 \$ (TPS) + 39.90 \$ (TVQ) = **459.90 \$**

Forfait « **Les Experts du CVAC engagés** »
- Vingt (20) billets interchangeables pour les quatre vidéoconférences ;
- Don de 50.00 \$ au fond de recherche de l'ASHRAE ;
Prix du forfait : 450.00 \$ + 22.50 \$ (TPS) + 44.89 \$ (TVQ) = **517.39 \$**

Don au fond de recherche du Chapitre de la Ville de Québec

MODE DE PAIEMENT :

VISA MASTERCARD

Montant total: _____ \$CAN (taxes incluses)

Prénom détenteur : _____ Nom détenteur : _____

Numéro carte : _____ - _____ - _____ - _____ Expiration:(mois/année) : ____/____

Code sécurité : _____ Signature : _____ Date : _____

#TPS 137319547 - #TVQ 1016430281

***** RETOURNEZ LE FORMULAIRE À L'ADRESSE SUIVANTE : GBRETON@MASTER.CA *****

Note : Les forfaits sont transférables, mais ne sont pas remboursables. Ils peuvent être utilisés pour n'importe quelle vidéoconférence de la saison régulière. Date d'expiration : 31 janvier 2020.

Merci pour votre participation habituelle! Au plaisir de se rencontrer virtuellement le 5 octobre 2020 !!

Salutations

Guy Breton, T.P.
Responsable CTTC, ASHRAE Québec